

# GAUCHEBDO

SUCESSEUR DE LA «VOIX OUVRIÈRE» FONDÉE EN 1944 • WWW.GAUHEBDO.CH

N° 37 • 11 SEPTEMBRE 2020 • CHF 3.-

**Washington s'acharne sur Julien Assange menacé d'extradition vers les Etats-Unis** page 5



**Darius Rochebin, le Macron-compatible est primé en France et arrive sur LCI** page 4



## Des rentes AI sous pression

Il y a quelques années, l'UDC en avait fait son cheval de bataille. Celui de dénoncer les «faux invalides, qui abusent de l'assurance-invalidité». Depuis 2007 et 2012, une cinquième et une sixième révisions de l'AI sont entrées en force, faisant primer la réinsertion sur la rente, avec comme objectif affiché de réaliser des économies dans l'assurance.

Aujourd'hui, ce sont finalement les assurés qui subissent de plein fouet ces pressions financières sur l'assurance. En novembre 2019, le journal *Sonntagszeitung* avait déjà démontré que plusieurs médecins allemands exerçant en Suisse alémanique et chargés d'expertise médicale externe avaient bâclé leur travail. Ils s'étaient contentés de réaliser de simples «copier-coller» de diagnostics pour juger de l'aptitude d'une personne à travailler. Dans de nombreux cas, ces expertises allaient dans le sens d'économies de rentes sur le dos de malades. Face à cette situation, la proposition que les entretiens soient dorénavant enregistrés sur bande sonore, afin que la personne assurée puisse se défendre si le comportement de l'expert.e manquant de professionnalisme, a été acceptée en septembre dernier au Conseil des Etats.

Autre problème: ces mandats externes étaient le plus souvent concentrés en quelques mains. Selon des chiffres cités par l'ATS, sur les 673 médecins et cliniciens chargés de ces expertises qui avaient coûté 30 millions en 2018, trois-quarts des mandats étaient accaparés par seulement 10% des expert.e.s.

Pour finir, les médias alémaniques avaient montré que l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) fixait chaque année un «objectif d'épargne» pour chaque office cantonal, à savoir de «maintenir ou réduire» le taux des nouvelles pensions. Pour les organisations de soutien, cette pratique indiquait clairement que les offices devaient souscrire à une politique de quotas plutôt que d'assurer équitablement les prestations auxquelles un assuré a droit. Alain Berset a bien lancé une enquête interne en décembre pour clarifier la situation des offices AI, mais on en attend toujours les résultats.

Mieux valant prévenir que guérir, la fédération des organisations de personnes handicapées Inclusion Handicap a finalement décidé de mettre sur pied un Centre de déclaration, avec objectifs de collecter des indications sur le nombre de personnes concernées et de savoir en quoi elles ont subi l'arbitraire des experts.

Joël Depommier

# «Le climat ne peut attendre»

**INTERVIEW • Nobel de chimie 2017, homme de gauche et de conviction, Jacques Dubochet s'engage sans compter dans la lutte contre le réchauffement climatique aux côtés de jeunes.**

Après les grandes mobilisations de 2019 et de janvier 2020, où en est le mouvement pro-climat?

**JACQUES DUBOCHET** Il a dû interrompre sa mobilisation du fait du Covid-19. Mais désormais toute la société essaie de se remettre en route et de repartir, même si cela reste compliqué du fait que la menace sanitaire est toujours présente. Après la grève du climat du 4 septembre, le mouvement fera entendre sa voix à l'occasion d'une semaine de mobilisation à Berne du 20 au 25 septembre. Pour ma part, j'ai participé récemment à une jolie manifestation au pied du glacier du Trient (VS), conduite par l'Alliance climatique suisse et d'autres organisations comme l'initiative pour les glaciers (visant à zéro émission de gaz à effet de serre nette d'ici 2050, ndlr), qui ont rappelé que plus de 500 glaciers avaient disparu en Suisse ces dernières années. En tant que vieux, on se sent un peu gêné de léguer une si triste situation, alors qu'on se trouve au milieu de plein de jeunes.



«Je rêve que les autoroutes soient transformées en jardins», avoue l'infatigable biophysicien Jacques Dubochet.

Félix Imhof - UNIL

La journée du 4 septembre a été moins suivie. Faut-il débrayer le samedi plutôt que le vendredi, jour d'école?

Bien sûr, il faudrait faire moins de bruit et surtout ne pas déranger. Cet argument, je ne le partage pas et je m'étonne d'une telle question.

Le parlement va rediscuter de la loi sur le CO<sub>2</sub> dès le 10 septembre. Est-ce qu'elle vous satisfait? Que devrait-on revoir?

La Loi sur le CO<sub>2</sub> a été nettement améliorée, du fait que l'objectif de neutralité carbone de la Suisse en 2050, mais elle reste insuffisante. Il faudrait réduire chaque année nos émissions de 6%. Or, nous n'en sommes pas sur la voie, car la consommation d'énergie fossile augmente. Renoncer à réduire drastiquement ces émissions, c'est foutre en l'air l'avenir des jeunes. Nous n'avons plus de temps, il faut agir maintenant.

L'Etat suisse n'en fait donc pas assez?

Face à la crise du Covid-19, il s'est bougé et a mis sur la table près de 70 milliards de francs dans l'urgence. Dès qu'il s'agit de la protection du climat, on économise. Face à la menace climatique, il faut pourtant changer de calibre, se donner des moyens. J'ai l'impression que les partis, même à gauche, n'ont pas encore compris les risques de la situation pour la vie sur terre.

Au Trient, vous avez expliqué qu'il fallait renoncer au plus vite aux énergies fossiles, quelles sont les pistes alternatives que vous et les jeunes mettez en avant pour sortir de cette impasse climatique?

Les jeunes pour le climat ou la grève climatique ont un programme qu'il suffit de lire. Il ouvre des perspectives pour l'avenir de la planète. Le projet vise à la neutralité carbone d'ici 2030. Il soutient aussi une justice climatique afin que les personnes matériellement, financièrement ou socialement défavorisées ne soient pas davantage accablées par la crise ou par les mesures prises contre celle-ci. Pour chaque secteur économique, il articule des propositions alternatives. Dans le secteur de l'agriculture, il revendique une souveraineté alimentaire et le développement d'une production locale sans recours aux combustibles fossiles et sans pesticides.

Et pour la mobilité?

Dans ce cas, le mouvement promeut une mobilité douce ou la gratuité des transports publics. Pour ma part, je

suis pour les transports collectifs. Le temps de la voiture individuelle ou de l'achat de gros 4x4, c'est fini. Aujourd'hui, les CFF proposent de combiner un abonnement de transports publics et la voiture électrique de son choix. C'est la voie qu'il faut suivre. Je rêve que les autoroutes soient transformées en jardins. La loi d'accroissement des températures est directement liée à l'augmentation de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère et elle est exponentielle. A ce rythme, l'anomalie de température double tous les 30 ans. Il faut donc arrêter drastiquement la consommation des énergies fossiles. On n'a plus le temps. Il faut sortir de cette société du tout profit.

Des actions ont été menées pour interdire les investissements des grandes banques, assurances ou caisses de pension dans les énergies fossiles. Ce revirement est-il possible?

C'est nécessaire, comme on l'expliquera à nouveau le 22 septembre à l'occasion du procès en appel des activistes climatiques qui ont joué au tennis dans une filiale de Crédit Suisse à Lausanne. Cela fait partie des revendications des jeunes et elles commencent à porter leurs fruits. Des réflexions sur le sujet sont menées dans les grandes entreprises suite aux actions de mobilisation.

Des changements majeurs en matière de politique climatique peuvent-ils venir du parlement? En fait-il assez sur le sujet?

Ce parlement est notre parlement et il fait partie des moyens pour trouver la solution, mais il faut le secouer pour qu'il avance. Ce n'est pas un petit groupe de gauchistes qui peut changer la situation dans notre système démocratique. Il est l'heure de gérer l'urgence comme on l'a fait avec le Covid-19 dès le 16 mars. On a quelques années pour décider de changements structurels pour préserver le climat.

Et le gouvernement?

Il faut que le Conseil fédéral fasse son coming-out climatique. A l'occasion de la crise sanitaire, l'Union européenne a bien montré que cela était possible. En laissant de côté son orthodoxie budgétaire et en mutualisant la dette européenne, elle a reconnu l'uti-

lité de faire des dettes pour le bien commun. Il est l'heure de s'endetter pour sortir du problème climatique. Durant la seconde guerre mondiale, les grandes industries étasuniennes ont travaillé de concert pour l'effort de guerre, en mettant toutes leurs capacités pour vaincre l'ennemi nazi. Au sortir du conflit, elles se sont contentées d'un dédommagement symbolique de la part du gouvernement pour cette collaboration. Voilà ce qu'il faut faire. A cet égard, je saluerai le Plan climat lancé par le Canton de Vaud, visant la neutralité carbone territoriale d'ici à 2050 et doté de 1,3 milliard de francs pour sa réalisation. Bien souvent, l'urgence climatique est approuvée, mais sans aucune ligne au budget pour la réaliser.

Certains écologistes, comme l'ingénieur français Bruno Comby, prétendent qu'il faut investir massivement dans l'énergie nucléaire pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Quelle est votre position sur le sujet?

En tant que vieux militant anti-nucléaire, je suis contre. Dans le monde, on compte actuellement 500 centrales, qui produisent moins de 5% de l'électricité consommée. Si l'on voulait combler les émissions par un programme nucléaire, il faudra en construire au moins 10 fois plus. Courage! Autour des grandes mégapoles du Sud comme Karachi ou Lagos, il faudrait aussi en installer une jolie ribambelle. Je vous laisse imaginer la suite!

Le Conseil fédéral veut proposer un contre-projet à l'initiative sur les glaciers, qui vise à réduire les émissions nettes à zéro d'ici à 2050, à ancrer les objectifs de l'accord de Paris sur le climat dans la Constitution. Votre avis?

Contrairement à l'initiative, le contre-projet ne stipule pas l'interdiction de carburant ou de combustibles fossiles à partir de 2050. Je reste donc en faveur de l'initiative. Si les débats au parlement ne vont pas dans le sens d'une amélioration de la protection du climat, je suis convaincu que beaucoup de gens seront mécontents et voudront aller plus loin. ■

Propos recueillis par Joël Depommier

# Un système de santé à repenser

**SUISSE** • Les forces de la gauche combattive réaffirment leur volonté de retirer la santé de la population de l'emprise délétère du marché et de la «logique du profit».

La foi dans la capacité du «marché» à s'occuper de la santé aura été ébranlée par la pandémie. Cette crise sanitaire en cours a remis sur le devant de la scène la question de l'accessibilité aux soins, médicaments et autres dispositifs médicaux. Bien que les discours en faveur d'un système de santé étatique peinent encore à se faire entendre dans le débat public (et médiatique), les voix de celles et ceux qui les portent montent d'un ton. C'est le cas de la Jeunesse socialiste suisse (JS), qui tenait réunion, samedi dernier à Bussigny (VD). Elle préconise la nationalisation des hôpitaux et des entreprises pharmaceutiques, ainsi que la création d'un système de santé publique financé par l'impôt.

## Réduction des coûts

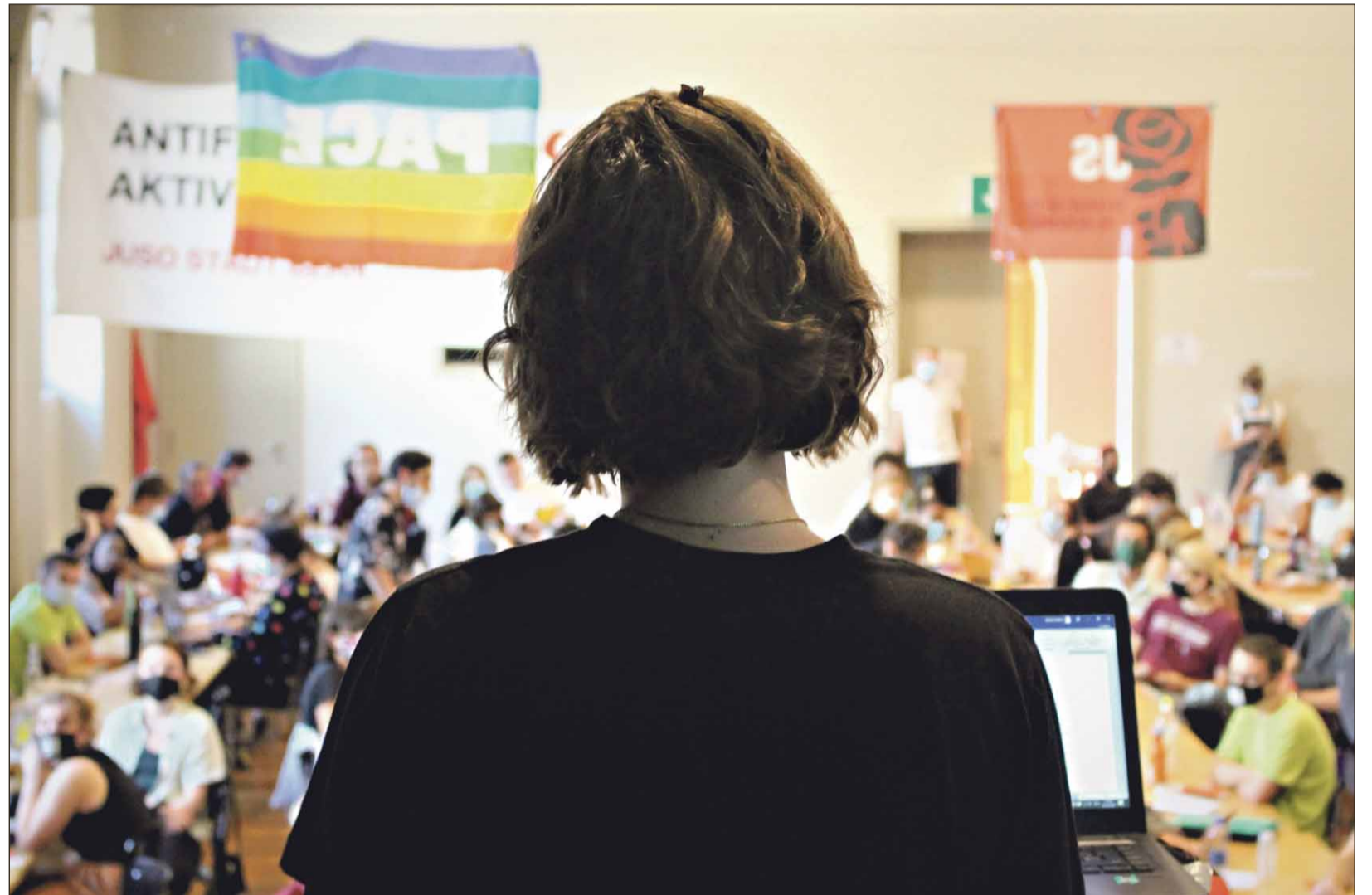
La résolution adoptée par près de 130 délégué.e.s, se félicite que la Suisse dispose d'un système de santé «stable» ayant résisté lors du dernier pic épidémique de Covid-19. Mais elle souligne que la crise aura agi comme un révélateur des carences de ce même système. Ainsi, la JS pointe du doigt plusieurs manques en respirateurs, lits d'hôpitaux, personnel et autres matériels. Or, si ces défaillances ont été mises en évidence par la crise sanitaire, elles sont loin d'être nouvelles.

Mise en exergue, la «main invisible du marché» révélerait *in fine* son vrai visage. En d'autres termes, «l'hideuse face d'un système de santé d'orientation néolibérale axé sur la réduction des coûts et la concurrence a été dévoilée de manière particulièrement brutale lors de cette crise», affirme la JS. A ses yeux, les ajustements exigés par un tel système se sont faits sur le dos du personnel. Et au détriment de notre capacité de résistance aux crises.

## Nationaliser et investir

Ne se contentant pas d'identifier le mal, la JS préconise d'inverser rapidement la tendance à la privatisation, en nationalisant tous les hôpitaux, ainsi qu'une mise à disposition publique de médecins traitants dans les zones rurales. A quoi s'ajoute l'interdiction de faire des profits dans le secteur des services de la santé, de meilleurs salaires et conditions de travail pour les travailleurs.euses de la santé. Ces améliorations pourraient être obtenues par le transfert complet du personnel vers la fonction publique notamment.

Elle prescrit aussi un remède face aux «plus grands bénéficiaires de cette crise», les entreprises pharmaceutiques. La JS revendique leur nationalisation. Pour elle, «une entreprise à un



Lors de sa première réunion présentielle depuis le début de la crise, la Jeunesse socialiste appelle notamment à une nationalisation de tous les hôpitaux et au financement de la santé publique par l'impôt.

but lucratif ne pourra jamais être suffisamment préparée à une crise comme celle que nous traversons actuellement, car cela ne permettrait que de dégager de faibles profits.» Elle demande en outre à ce que soient suspendus les droits de brevets pour les médicaments et vaccins contre le nouveau coronavirus.

Il faut investir des fonds publics «massifs» dans la recherche de nouveaux médicaments et thérapies, ainsi qu'augmenter ceux alloués à la recherche et à la formation. «Les mois passés ont montré, une fois de plus, que nous ne pouvons plus soumettre notre système de santé à la logique du profit. Faire de l'argent avec les médicaments doit cesser et tout le domaine de la santé doit être accessible et gratuit pour toutes et tous», conclut la vice-présidente de la JS, la Neuchâteloise Pauline Schneider. La JS demande ainsi à ce que le financement de l'en-

semble du système de soins (domaine de la santé et assurances maladies) se fasse «à moyen terme» par l'impôt.

## Luttes convergentes

En février 2019, sa section genevoise avait déjà défendu les initiatives cantonales pour la création d'une caisse maladie publique et pour le remboursement des soins dentaires, initiées par le Parti du Travail (PdT), et largement soutenues à gauche. Bien qu'ayant échoué dans les urnes, ces dernières avaient récolté environ 45% de votes favorables, témoignant d'une adhésion importante au sein de la population genevoise.

Depuis cette courte défaite, le parti national continue à lutter pour une accessibilité de toutes et tous aux soins, médicaments et dispositifs de santé. A propos de ces derniers, la formation exige que des masques soient distribués gratui-

tement à la population. Ceci depuis l'obligation des masques dans les transports publics et les magasins, lieux publics clos et bureaux dans certains cantons ou au plan fédéral. Il rappelle que ces dispositifs sont aujourd'hui une charge financière importante pour les 600'000 personnes vivant sous le seuil de pauvreté (selon les chiffres de Caritas), ainsi que pour les milliers de travailleurs.euses contraints par la crise de passer en temps partiel ou ayant perdu leur emploi.

Autant de revendications esquissant un monde qui a de quoi enfiévrer les libéraux. Et dans lequel chacun.e contribue selon ses moyens et reçoit selon ses besoins. Que ces mêmes libéraux se rassurent, dans ce monde-là, il y aura toujours de quoi les soigner. ■

Jorge Simao

## Assurer le maintien à domicile

**GENÈVE** • Le 27 septembre, la cité du bout-du-lac se prononce sur le référendum «Une aide à domicile garantie pour tous». Un vote crucial pour le bien-être, la santé et la vie des seniors.

Adoptée par le Grand Conseil, cette loi vise à modifier la constitution cantonale afin qu'en cas de déficit d'exploitation de l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD), une subvention, portée chaque année au budget de l'Etat, puisse lui servir de garantie de fonctionnement. Ceci à l'instar de ce qui se fait pour les hôpitaux universitaires (HUG) ou l'Hospice général.

A gauche, le texte fait l'unanimité. «Indispensable: l'épidémie de Covid-19 a bien rappelé à quel point le service public dans le domaine de la santé est précieux», défend le Parti du Travail (PdT). Pour les Verts, la loi «permettrait à l'IMAD de garder l'assurance des moyens de remplir sa mission sans être soumise aux aléas des discussions budgétaires annuelles».

Enfin du côté du Parti socialiste (PS), estimant que les soins à domicile sont une alternative avantageuse par rapport à l'hospitalisation ou l'entrée en EMS, tant sur le plan financier qu'en termes de confort, on appelle également au «Oui». La droite est elle aussi unanime, c'est «Non»! Ainsi pour le PLR. Il estime notamment qu'une

telle modification ne serait pas «équitable»(sic) vis-à-vis des autres organismes d'aide aux soins à domicile. Dans la même veine, l'UDC estime que cela donnerait un avantage «important» à l'IMAD et craint que cela «affecte également le libre choix du patient». Au PDC, la question divise quelque peu (39 délégués pour le non contre 18 pour le oui). L'appel au rejet de la loi y paraît moins tranché. Sa tambouille interne «a mis en lumière la nécessité de mener une réflexion globale et d'entamer une réforme en profondeur de l'IMAD qui perd aujourd'hui beaucoup d'énergie dans des tâches qui ne relèvent pas de ses missions de base.»

Le dernier mot reviendra donc aux Genevois.es. Pérennisent-ils.elles un service public «indispensable», au confort et au coût «avantageux», en le sortant des «aléas» des discussions budgétaires annuelles? Ou s'assureront-ils.elles de «l'équité» entre les «organismes» de soins à domicile en protégeant «le libre choix» de nos aînés? ■

Jorge Simao

## La bataille sur le budget est lancée

**GENÈVE** • Les syndicats de la fonction publique s'opposent à la baisse de salaire préconisée par le gouvernement pour équilibrer le budget.

La bataille sur le budget 2021 est lancée. Face à un déficit prévu de 1 milliard, le gouvernement, par l'entremise de sa ministre des finances Nathalie Fontanet, envisage de réduire les coûts sur le dos des salarié.e.s de la fonction publique. Selon l'ATS, l'objectif de la magistrate PLR est de ne pas dépasser la limite de déficit de 349 millions de francs pour éviter l'enclenchement du frein à l'endettement. Parmi les mesures déjà proposées aux syndicats, la réduction de salaires de près de 50'000 personnes de 1,92% pendant 4 ans. A cela s'ajouterait le blocage des mécanismes salariaux par la suppression de l'indexation salariale jusqu'en 2024 et des progressions salariales gelées une année sur deux. De plus le Conseil d'Etat a également annoncé des mesures structurelles visant à la diminution de la part employeur prise en charge pour le financement de la CPEG (Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève). C'est ainsi qu'un montant annuel supplémentaire de 70 millions de francs pourrait être mis à la charge du personnel de l'Etat En échange de ce «traitement de

faveur», le gouvernement octroierait une semaine de congé non payé à ses employé.e.s.

Face à ces propositions, le Cartel intersyndical du personnel de l'Etat n'a pas tardé à réagir et annoncé qu'il rejetait les propositions. «Le personnel ne veut pas payer pour les surcoûts liés au Covid-19 ainsi que pour la diminution des rentrées fiscales dues au projet de réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA), qui, selon les déclarations antérieures du même Conseil d'Etat, pouvait être parfaitement assumée par l'Etat», a précisé la faitière. «Dans d'autres cantons, l'employeur a valorisé le travail intense des services publics en octroyant parfois des «primes Covid». A Genève, canton riche (3<sup>e</sup> plus riche de Suisse), on voudrait remercier le personnel par des baisses salariales... totalement inacceptables», s'est insurgé le Cartel. Dans un communiqué, il exige que le gouvernement «revoie sa copie». Une assemblée des délégué.e.s est d'ores et déjà prévue le 29 septembre prochain pour décider et engager des moyens de luttes. ■

JDr

# Une loi qui menace la biodiversité

**27 SEPTEMBRE** • Les organisations de protection de la nature et les partis de gauche, dont le PST-POP et les jeunes POP, invitent à voter NON à la révision de la loi sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages.

Si la loi est acceptée, le Conseil fédéral pourra à tout moment ajouter des espèces protégées sur la liste des espèces «régulables», c'est-à-dire qui peuvent être abattues. Concrètement, le lynx, le loup, l'ours, le héron cendré, le cygne tuberculé ou encore le castor et la loutre sont en ligne de mire. Avec cette révision, ce seront les Cantons et non la Confédération qui décideront ensuite des tirs à effectuer. C'est la porte ouverte au braconnage légalisé. Les scandales du bouquetin et du lynx en Valais ne seraient qu'un début. En effet, ce Canton n'est pas sur le point de s'arrêter de sa propre volonté. Bien que le tir de bouquetins par des chasseur.euse.s étranger.ère.s sera dorénavant interdit, il a annoncé que la chasse aux trophées sera maintenue. Pire, la nouvelle loi sur la chasse augmentera la période de tir d'un mois. Finalement, la nouvelle loi prévoit des tirs «préventifs»: c'est-à-dire qu'un animal pourra être tué sans n'avoir causé aucun dommage.

## Lièvre, lagopède et tétras-lyre menacés

Certaines espèces menacées (citées sur la liste rouge de l'OFEV) ne bénéficient pas de protection. C'est par exemple le cas du lièvre, du tétras-lyre ou encore du lagopède alpin. Les effectifs du lagopède ont baissé de 50% entre 1995 et 2012. Durant les dernières décennies, le nombre d'individus tirés annuellement n'a fait qu'augmenter. Réviser cette loi aurait



été l'occasion d'offrir le statut d'espèce protégée à ces espèces. Rappelons que si la loi est refusée, elle retournera au parlement pour être revue.

Finalement, les pratiques de chasse les plus barbares, comme la chasse au terrier, ne seront toujours pas interdites. Il sera par ailleurs

encore autorisé de chasser des espèces dont ni la viande ni la peau n'ont de grand intérêt. Un exemple flagrant est le sympathique blaireau.

## Reconnaître la vraie utilité des espèces protégées

Le Conseil fédéral garantit que cette loi est une amélioration pour la bio-

diversité. En réalité, la mise sous protection de 10 espèces de canards par la nouvelle loi ne concernera que 4% des tirs de cette espèce. Pour ce qui est des très importants passages à faune (appelés aussi couloirs faunistiques) mentionnés dans la nouvelle loi, leur création est en fait déjà garantie par une autre loi.

Il est temps que la réelle valeur des espèces protégées soit reconnue. Tout d'abord, elles ont le droit d'exister tout autant que nous. De plus, nombre de ces espèces pourraient nous être bénéfiques. Aux Etats-Unis, certain.e.s fermier.ère.s avant-gardistes utilisent déjà les castors sur leurs terres pour conserver de l'eau et faire face aux sécheresses de plus en plus fréquentes avec le réchauffement climatique. Les grands prédateurs garantissent également la préservation de nos forêts en contrôlant les populations d'herbivores.

## Vers une gestion des conflits compassionnée

Le but principal de cette révision était d'apaiser les conflits entre l'espèce humaine et les autres espèces animales. Toutefois, il s'agit simplement d'un tir à l'aveugle. Il est nécessaire de renvoyer la loi au Parlement pour que la gestion des conflits se fasse de manière compassionnée.

Déplacer un individu problématique, lui garantir une ressource en nourriture suffisante dans son environnement naturel ou encore l'éduquer à éviter les zones habitées et les troupeaux – par exemple grâce à des chiens – est souvent bien plus efficace que de tirer à la première occasion. L'excellent podcast *The Wild* (en anglais), avec Chris Morgan, recense plusieurs exemples pour la gestion de conflits avec des castors, des loups ou encore des ours. ■

Nicolas Roeschli

## Une initiative favorisant le chaos

**27 SEPTEMBRE** • Pour son initiative anti-migratoire, l'UDC accuse les salarié.e.s migrant.e.s du chômage et du dumping.

Une farce, pour qui sait que dans une économie capitaliste, les patrons et non les employé.e.s, encore moins migrant.e.s, fixent les salaires. Solution pour l'UDC: exit la liberté de circulation, entraînant dans sa chute le paquet d'accords Bilatérales I et ses mesures d'accompagnement. Coup de hache dans le droit du travail: lesdites mesures renforcent les contrôles des entreprises et instaurent des planchers salariaux.

L'UDC n'hésite pas à prétendre que ces mesures d'accompagnement survivraient au succès de son initiative («De l'utopie aux faits: quid des mesures d'accompagnement?», Lucie Roachat (UDC), Blogs du *Temps*, 12.07.20). Ces mesures ne trouveraient finalement que peu de défense au Parlement si les Bilatérales I, pour lesquelles elles sont spécialement taillées, étaient supprimées. On peut sérieusement douter qu'après avoir refusé le salaire minimum et le renforcement de l'inspection du travail à Neuchâtel, ainsi que la rente-pont aux chômeurs.euses âgé.e.s, l'UDC défende soudainement les droits sociaux.

## Accusations infondées

Si l'initiative triomphe, la crise économique liée au Covid-19 s'aggravera par la précarisation des 740'000 Suisses de l'UE et 1,4 million de ressortissants UE en Suisse. Des gens qui consomment et rapportent de l'argent à la Confédération (voir *The Economy Benefits from immigration*, Christoph Dieffenbacher, Uni de Bâle). La fin des Bilatérales I freinera les exportations. Les patrons n'hésiteront pas à licencier ou externaliser hors d'Europe, boostant le chômage. Externalisations déjà pratiquées par Magdalena Martullo-Blocher avec ses usines chinoises. Embouteillages, bétonnage... pour l'UDC, les

migrant.e.s polluent. Comme si passeport suisse en poche, on passait à zéro émission. Sur le bétonnage, le parti conservateur ignore la spéculation immobilière. «Bien peu de gens construisent des immeubles», affirme Thierry Brechbühler (UDC) lors d'un débat au Parlement des Jeunes à La Chaux-de-Fonds le 3 septembre dernier. Allégations amères, quand on sait que nombre d'étrangers travaillent durement dans le bâtiment, profitant aux spéculateurs qui, peu nombreux certes, accumulent énormément d'argent.

Les accusations de pollution tournent au comique quand on calcule qu'une personne qui immigré en Suisse voit son bilan carbone chuter, alors qu'elle pollue davantage en habitant un pays voisin.

## Engagement pour l'égalité au travail

L'UDC prétend aussi que la Suisse atteindrait 10 millions d'habitants, du fait de l'immigration. C'est nier le vieillissement des Suisses, le déclin de l'immigration nette venue de l'UE et le fait qu'un succès de l'initiative pousserait vers la sortie 17,5% de la population. Un tel déclin, cumulé à la basse fécondité, viderait le pays en quelques générations.

Voter non à l'initiative de l'UDC, aussi pour protéger les échanges culturels, académiques et d'apprentissage, ne doit pas faire oublier les intentions xénophobes et néolibérales de l'UE: accord-cadre, Frontex, Dublin... En attendant, la Suisse doit s'engager au niveau international pour l'égalité au travail. Par exemple en ratifiant et appliquant la Convention internationale pour les droits des travailleurs.euses migrant.e.s ou les conventions n°97 et 143 de l'OIT. ■

Nicanoar Ahon

## Une bougie pour le POP Valais

**VALAIS** • Créée il y a un an, la section présentera des candidat.e.s aux élections communales d'octobre.

Le samedi 5 septembre dernier s'est déroulée à Martigny une petite fête pour l'inauguration officielle du local cantonal du POP Valais. Une trentaine de personnes y assistaient. Ce fut l'occasion de dévoiler dans la salle une photographie et une plaque en hommage à René Duchoud (décédé en 2012 à l'âge de 98 ans), président du POP de Martigny de 1944 à 1990 et longtemps membre de la direction du POP valaisan. Sa famille était présente et son fils nous rappela la difficile vie de petit agriculteur qui fut la sienne et les durs travaux de transport de glace et de bois qu'il effectua durant de longues années pour obtenir un revenu décent. C'était une joie de voir les drapeaux du parti flotter dans une rue d'un pays où la gauche de gauche est d'ordinaire bien discrète!

Cette journée fournit aussi l'occasion de tirer un bilan de la première année d'existence de la section valaisanne reconstituée du POP. A vrai dire, le parti peut être satisfait des résultats déjà acquis. Animé de façon enthousiaste et dynamique par Fred Nouchi qui l'a initié, le parti, en bénéficiant des conseils du POP Vaud, met peu à peu en place les structures qui lui permettront d'être toujours plus efficace. Déjà plus de trente membres l'ont rejoint, dont nombre de salarié.e.s de diverses professions et de jeunes résidents dans les diverses parties du Valais romand, auquel.le.s il faut ajouter les sympathisant.e.s. Il participe déjà aux élections communales 2020 (des 18 octobre et 15 novembre) sur des listes d'alliance avec le PS et le CG-PCS (chrétiens-sociaux) dans trois grandes communes. A Martigny, Fred Nouchi, employé des transports publics, est candidat à l'exécutif sur une liste à 3 avec deux socialistes,

alors que quatre candidat.e.s se présentent au législatif, soit Jacqueline Lavanchy, présidente de l'association HappyCultures, Fred Nouchi, Johan Donnet-Descartes, électricien, et Nuri Bunjaku, monteur en échafaudages. A Monthey, Adrien D'Errico, travailleur social, est candidat à l'exécutif sur une liste à 6, alors qu'il est aussi candidat au législatif en compagnie d'Alexandre Martinez, opérateur de production en chimie. A Sierre, Olivier Matter, conducteur de train, est candidat au législatif. Cette participation aux communales est particulièrement importante cette année, où l'imprudent cavalier seul des Verts risque, quorum oblige, de coûter cher à l'ensemble de la gauche. Du point de vue de l'action politique, le parti a aussi commencé à s'engager de manière déterminée: il a participé activement à la récolte des signatures pour le référendum contre la réforme cantonale de la fiscalité des entreprises, dont l'échec n'est en tout cas pas de sa responsabilité puisqu'il a réalisé 2,5 fois le quota qui lui était attribué. Par rapport au PST, le POP Valais a aussi été heureux d'accueillir à Plan-Cerisier, au-dessus de Martigny, la réunion préparatoire du Congrès national de l'année prochaine, qu'il sera aussi très fier de recevoir dans notre région.

Pour celles et ceux qui y ont pris part, cette courte période d'une année a donc été très intense et très riche. On espère maintenant que cette heureuse progression se poursuivra et si possible s'accéléra. Car le POP a certainement beaucoup à apporter au Valais, où le conservatisme rime encore trop souvent avec minimalisme démocratique, social et écologique. ■

Jean-Marie Meillard

# Darius Rochebin, le Macron-compatible

**MÉDIAS • Darius Rochebin a rejoint LCI. Le journaliste développe des vues proches des tenants de l'ultra-libéralisme, qui financent une grande partie de la presse en crise dramatique en Europe. Pour accroître leur influence.**

Celui qui fut pendant de nombreuses années le présentateur phare du 19h30 a été salué unanimement dans la presse romande, qui voit dans ce départ la consécration de ses talents d'intervieweur. Pourtant, avec ce recrutement, LCI ne fait pas qu'internationaliser sa rédaction.

## Deux poids, deux mesures

Passons d'abord très vite sur son émission d'entretiens «Pardonnez-moi», à l'occasion de laquelle il se faisait un plaisir d'accueillir de belles et extraordinaires personnalités. Les curieux pourront toujours s'amuser à comparer son interview de Thomas Piketty avec celle de Laurent Dassault (dont *Le Figaro* a été «préservé» de la faillite par son père, Serge Dassault, pour ouvertement «soutenir les idées libérales», *ndlr*), héritier du groupe militaro-industriel du même nom. Il n'y a qu'à voir les courbettes réservées au second pour comprendre la tonalité des questions adressées au premier. L'économiste français aurait toutefois pu se douter de ce qui l'attendait, Darius Rochebin ayant fait quelques apparitions sur les chaînes hexagonales à l'automne 2019, suite à son entretien exclusif avec François Fillon.

Ce scoop avait ainsi valu au journaliste suisse d'être invité sur BFM TV pour commenter la réapparition soudaine de l'ex-candidat malheureux à la présidentielle. Durant cette émission, le présentateur s'était permis de lui demander ce que les Suisses pensent de la France, ce à quoi Darius Rochebin avait répondu: «Que le pays est irrémédiablement (sic). Sans m'avancer, tout en restant extrêmement objectif, je pense que beaucoup de Suisses le pensent.» Ce qui n'est rien d'autre qu'une version pessimiste du discours moderniste en vogue parmi les élites françaises rassemblées autour de Macron.

## «Haine de classe»

Un mois plus tard, c'était au tour de l'émission «La grande confrontation» (chez LCI, justement) de l'accueillir sur son plateau. David Pujadas invitait alors l'intervieweur vedette à donner son opinion sur la tenue des débats qui avaient émaillé la soirée, et ce en sa qualité d'observateur extérieur. S'ensuivit une litanie sur la montée en France d'une haine



Darius Rochebin, un amateur de courbettes face aux puissants. Fanny Schertzer

raciste et d'une haine de classe (contre les riches, bien évidemment) qui rappellerait les années 1930 et que symboliserait la percée des «extrêmes» lors des élections de 2017.

Une manière de lire l'actualité hexagonale somme toute très conforme à l'image que souhaitent en donner les zéloteurs de la République en Marche, toujours prompts à se présenter comme les derniers gardiens de la démocratie libérale face aux totalitarismes de tout bord.

## «Taper sur les riches» et après

Cette rhétorique, il l'avait d'ailleurs recyclée à l'occasion de son entretien avec Thomas Piketty mentionné ci-dessus. Notamment avec cette question, hallucinante: «Vu de Suisse, la haine de classe telle qu'elle s'est développée en France c'est quelque chose de très frappant. Est-ce que vous n'êtes pas vous, tous ceux qui sont tout le temps à taper les riches, est-ce que vous n'avez pas une part de responsabilité?» Après ça, comment voulez-vous ne pas figurer dans les petits papiers de tous les grands médias de France et de Navarre? ■

Sebastian Zelada

Paru dans *L'Encre rouge*

# Des millions d'esclaves des Amériques ont rompu leurs chaînes avant l'abolition: conférence publique

L'abolition de l'esclavage dans les diverses colonies du continent américain fut-elle le résultat d'un acte de générosité de la part des esclavagistes? Ou plutôt le résultat des luttes et des révoltes menées par les esclaves eux-mêmes?

C'est indéniable, pendant plus de trois siècles sur l'ensemble des Amériques et des Caraïbes, les esclaves ont lutté, collectivement ou individuellement, violemment ou discrètement, dans des processus sociaux et politiques émancipateurs, et ce afin d'arracher leur liberté. Et parmi eux, de nombreuses femmes dont l'histoire officielle a longtemps tu le nom et nié l'apport. Les esclaves étaient donc bien des acteurs sociaux à part entière qui, prenant en main leur destin, se sont soulevés

contre l'oppression et pour mettre fin à l'esclavage. Le 23 septembre 2020, l'Atelier - Histoire en Mouvement, en collaboration avec la Conférence Universitaire des Associations d'ÉtudiantEs (CUAE), organise une conférence pour aborder cette histoire trop souvent méconnue et omise dans l'historiographie dominante. La discussion se déroulera avec Aline Helg, historienne à l'Université de Genève, autrice du récent livre *Plus jamais esclaves!*, évoquera stratégies et actions mises en œuvre par les esclaves pour leur libération. Ceci en dialogue avec Pamela Ohene-Nyako, doctorante à l'université de Genève et fondatrice du collectif Afolitt. ■

Mercredi 23 sept. 2020, 19h00-21h00, Salle MS160, Unimail, Genève



## LA CHRONIQUE FÉMINISTE

### Le viol conjugal

Parmi les violences sexuelles envers les femmes, figure le viol conjugal, un thème que le sociologue Jean-Claude Kaufmann\* traite dans *Pas envie ce soir* (Éd. Les liens qui libèrent). La question est largement taboue, même à l'époque #MeToo. En recueillant de très nombreux témoignages, il montre combien les malentendus, les angoisses, les chagrins, et parfois même le drame, règnent là où ne devrait être que plaisir partagé. L'auteur explore les «zones grises» de nos intimités. Parfois, une ligne rouge est franchie, quand l'homme se transforme en agresseur, commettant ce qu'il faut bien nommer un crime sexuel.

#### Témoignages glaçants

La contrainte à des rapports sexuels est le résultat d'une longue construction historique. «La femme ne doit opposer que la patience aux mauvaises manières de son mari et même à ses mauvais traitements; c'est une croix que Dieu lui envoie pour expier ses péchés», écrivait Robert-Joseph Pothier, juriste français, dans *Traité du contrat de mariage et des droits respectifs des époux*, en 1771. 250 ans plus tard, force est de constater que la situation n'a guère évolué... Les témoignages que Kaufmann a recueillis sur son blog sont glaçants. «Je me force, j'essaie de me convaincre à chaque fois que l'appétit vient en mangeant, mais c'est désespérant», dit l'une. «Être réveillée la nuit par son désir, me coucher épuisée et devoir me plier à son envie», déplore une autre. «Je me dis que c'est comme ça, faut faire avec. Il insiste souvent, alors que je n'ai pas envie, mais ce n'est pas une agression, quand même, je ne vais pas dire que j'ai été violée», confie une troisième...

Or il s'agit bel bien d'un viol, conjugal, reconnu par la loi en Suisse depuis 1992 (seulement!), et poursuivi d'office depuis 2004. Alix Heiniger, membre du comité de l'Association Viol-Secours, rappelle que la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique «fonde la question d'une agression sexuelle sur celle du consentement: tout rapport sexuel qui n'est pas consenti par les deux parties peut être considéré comme un viol». De plus, aux yeux de la loi, l'existence d'un lien affectif entre l'agresseur et la victime est une circonstance aggravante.

#### Consentement et discordance

«Pourquoi la notion de consentement n'est-elle pas entrée dans la chambre à coucher conjugale? Je me suis aperçu, au cours de cette enquête, que beaucoup de femmes font l'amour avec leur compagnon parce qu'elles l'aiment. Elles lui offrent leur corps pour lui faire plaisir, par souci de ne pas le blesser ou le frustrer et par peur qu'il aille voir ailleurs. Certains hommes initient des relations sexuelles avec leur compagne non pas par désir d'elle mais pour assouvir une pulsion sexuelle. Ils se servent ainsi du corps de leur partenaire comme d'un contenant masturbatoire», relève Jean-Claude Kaufmann.

#### La culture du viol

Pourquoi, en 2020, conseille-t-on toujours aux femmes la patience? C'est l'histoire d'un inconscient collectif longuement façonné par le «devoir conjugal» imposé aux femmes, autant qu'un long refus de légiférer sur la sexualité masculine, comme le démontre l'éclairant essai dirigé par Patrick Chariot, *Le Viol conjugal* (Ed. CNRS). Au début du 20<sup>e</sup> siècle, la jurisprudence continue d'ignorer les viols conjugaux. En outre, les victimes ont du mal à nommer ce qui leur arrive, malgré un sentiment de malaise ou de souffrance, car ça ne correspond pas à la représentation du viol, qui serait le fait d'un inconnu. Résultat: si le viol reste une violence «sous-déclarée», celui entre conjoints l'est plus encore. «Quand les violences sexuelles sont évoquées, le terme de «viol» est très peu employé. On entend souvent l'expression «rapport non consenti», constate la psychologue Claire Colder dans *Le Viol conjugal*. Selon Jean-Claude Kaufmann, ce «non-consentement» résiderait dans une discordance des désirs: «Les femmes, dans l'absolu, n'ont sans doute pas moins de désir que les hommes, mais c'est un désir beaucoup plus fluctuant, qui peut parfois être brisé, spécialement quand le couple s'installe dans la durée.» Alors certaines se forcent, pour ne pas détruire la relation, surtout s'il y a des enfants. Le rapport sexuel permet également de faire baisser la violence du partenaire.

#### Norme sociale contraignante

Éléonore Lépinard, sociologue et professeure associée en études genre à l'Unil, co-autrice des *Théories en études de genre* (Ed. La Découverte) parle de désir biologisé: les femmes le «perdent», alors que les hommes en ont toujours à revendre. Et on ne pense pas le consentement comme le produit d'une interaction entre deux partenaires. Les femmes qui disent «se forcer» obéissent à une norme sociale assujettissante, qui inclut la question de l'argent, de la différence de statut social ou d'âge, tous ces rapports qui structurent et hiérarchisent la société, dont les relations de couple. Charrier toujours le même cliché sur les hommes qui seraient du côté du désir et les femmes du côté du manque renforce la culture du viol et entretient une confusion fatale: le consentement, ce n'est pas dire non plus clairement, c'est dire oui.

Il s'agit toujours d'une question d'égalité entre les femmes et les hommes. Laissons la conclusion à Kaufmann: Les femmes doivent sortir de leur silence, exprimer leur désir ou non-désir. Pourquoi ne pas s'appuyer sur la vague #Me Too pour évoquer ce qu'elles aussi vivent au sein de leur couple? Quant aux hommes, ils doivent être plus attentifs au corps de leur compagne (si elle se retourne, p. ex.) et réaliser en quoi leur désir peut être vécu comme harcelant et agressif. Les couples devraient développer des espaces de partage où le désir peut s'épanouir: une discussion autour d'un apéritif, une danse... Enfin, il y a un lien entre non-désir sexuel et charge mentale. Quand vous avez la tête pleine, la libido s'en ressent. Bref, si les corvées domestiques étaient davantage partagées dans le couple, le désir le serait aussi!

Huguette Junod

Sources: *Le Temps*, Julie Rambal, 18.6.20; *Le Courrier*, Véronique Châtel, Page Emilie-Gourd, 13.7.20.

\* Jean-Claude Kaufmann est sociologue, directeur de recherche au CNRS. Bénéficiaire d'une double reconnaissance, universitaire et populaire, il a publié de nombreux ouvrages sur le couple, parmi lesquels *Premier matin, comment naît une histoire d'amour*, *Agacements, les petites guerres du couple* (Armand Colin), *Un lit pour deux: la tendre guerre* (JC Lattès), *Piégée dans son couple et St-Valentin mon amour!* (Éd. Les liens qui libèrent).

# Washington s'acharne sur Julian Assange

**PROCÈS** • Depuis lundi, le fondateur de WikiLeaks, menacé d'extradition vers les États-Unis, est de nouveau sur les bancs du tribunal à Londres. Le Département d'État a profité de l'été pour déposer de nouvelles allégations.

**A** l'extérieur du tribunal d'Old Bailey à Londres, au cœur de la City, plus d'une centaine de personnes ont encore manifesté, mardi, pour la «libération d'Assange». Que ce soit sur des pancartes, des grands ballons blancs ou sur des affiches, les messages réclament tous la «fin d'un procès politique» et le «refus de l'extradition» vers les États-Unis.

## 115 pages versées à l'acte d'accusation

Depuis le 7 septembre, le marathon judiciaire a repris dans cette cour centrale de la couronne britannique pour les affaires criminelles qui se situe à quelques mètres de la cathédrale Saint-Paul. Ce procès en extradition, réclamé par Washington à l'encontre du fondateur de WikiLeaks, avait débuté en février, au tribunal de Woolwich, dans l'est de la capitale. Les audiences qui devaient reprendre en mai dernier ont été déplacées du fait de la pandémie de Covid-19. «Pour ces trois prochaines semaines, Julian Assange et ses avocats font témoigner de nombreux experts (avocats, journalistes, historiens) pour démontrer que la publication de documents secrets est un processus journalistique. Depuis que la presse existe, ce type de révélations fait partie du rôle même des médias. Et qu'il n'y a pas de limite à rendre publiques des informations générales», explique Tim Dawson, qui suit le procès pour le quotidien *The Morning Star*.

Cet été, les États-Unis, via le département américain de la Justice, ont lancé une nouvelle offensive: 115 pages comprenant de nouveaux éléments et de nouvelles allégations ont été versées à l'acte d'accusation à la mi-août. «Cela ne s'est jamais vu fustige Naomi Colvin, avocate et membre du comité de défense d'Assange. Pourtant, ces charges ont été a priori retenues par la présidente. Ce qui interpelle en matière de procédure judiciaire. La défense se retrouve à devoir, à l'ouverture de la deuxième phase, répondre à de nouvelles allégations? C'est comme si on repartait sur un nouveau procès.



Ce procédé est totalement abusif, mais le gouvernement britannique s'y plie.»

## Les 18 chefs d'inculpation demeurent

Au départ, la demande d'extradition émanant de l'administration américaine portait sur la publication par WikiLeaks de 500'000 documents secrets de l'armée américaine sur les guerres d'Afghanistan et d'Irak, de télégrammes diplomatiques en 2010, en collaboration avec plusieurs médias internationaux, et de la mise en ligne, en 2011, de documents sur les prisonniers de Guantánamo. «La publication de ces documents a été une nouvelle fois abordée cette semaine. La défense a rappelé, à l'aide de plusieurs témoins, le caractère journalistique des travaux. Ils dénoncent donc la nature politique désormais des allégations américaines», explique

Tim Dawson.

Dans le fond, la stratégie américaine n'a pas changé. Les 18 chefs d'inculpation demeurent. Le but reste d'inculper Julian Assange pour avoir dévoilé des informations considérées comme secrets d'État. L'avocat représentant le département de la Justice états-unienne a déclaré, lors des audiences d'information, que «le gouvernement aurait préféré ne pas divulguer». Mais les nouvelles accusations portent sur les tentatives d'accéder à un réseau informatique sécurisé d'un pays de l'Otan et d'avoir «conspiré» avec des groupes de hackers.

«Les moyens déployés par les États-Unis pour l'extrader sont sans précédent. Ils en font un exemple pour tous ceux qui souhaiteraient divulguer des informations en lien avec la sécurité nationale. D'où une peine de prison qui

pourrait aller jusqu'à 175 ans outre-Atlantique. Je me demande si Julian Assange tiendra», alerte Naomi Colvin. A 49 ans, le chef de file de WikiLeaks vit reclus depuis plus de huit ans. Accusé de viol en Suède, pays qui a refusé de lui garantir qu'il ne serait pas extradé vers les États-Unis, durant l'été 2012, il avait trouvé refuge à l'ambassade de l'Équateur à Londres. Comme il a été abandonné par le président Lenin Moreno, la police londonienne a pu procéder à son arrestation, le 11 avril 2019. Son état de santé inquiète. «Il a encore perdu 10 kg. Et son état mental n'a cessé de se détériorer depuis son incarcération l'été dernier, à la prison de haute sécurité de Belmarsh. Son placement en isolement l'a profondément marqué. Encore aujourd'hui, les visites sont extrêmement difficiles à obtenir et même réduites à néant avec le Covid», dénonce, inquiet, son père John Shipton, joint par *L'Humanité*.

Ses avocats avaient d'ailleurs formulé une demande de libération sous caution en mars, préoccupés aussi par la pandémie qui sévissait au sein de la prison. Ils n'ont eu de cesse de se plaindre des difficultés à rencontrer leur client pour préparer sa défense. Un collectif de médecins soutenant la cause de l'Australien avait apparemment sa situation à de la «torture», en juin. Cette volonté d'isoler Julian Assange et la procédure se traduit par l'accès restreint à la salle d'audience. De nombreuses associations, des syndicats, députés européens n'ont pu franchir les portes d'Old Bailey. Mesures sanitaires obligent, se défend le tribunal. En attendant, le verdict de la juge Vanessa Baraitser pourrait avoir lieu dans plusieurs mois, vu la complexité du dossier. «De toute manière, cette décision fera l'objet d'un appel. Ce qui risque de laisser Julian Assange encore des années en prison. C'est un acharnement judiciaire et politique insoutenable contre un homme pour avoir défendu la liberté d'expression», conclut Naomi Colvin. ■

Vadim Kamenka

paru dans *L'Humanité*

## Pedro Sanchez veut en finir avec la prostitution en Espagne

«**L**a position du PSOE est claire sur le sujet. Nous voulons abolir la prostitution». C'est ainsi que le président du gouvernement depuis 2018, Pedro Sánchez, s'est exprimé en ce début de semaine à la télévision espagnole sur un sujet qui a de nouveau fait débat dans l'opinion publique depuis que la ministre de l'Égalité, Irene Montero, a envoyé à la mi-août une lettre aux communautés autonomes pour leur demander de fermer les maisons closes et les boîtes de nuit afin d'arrêter la propagation du coronavirus. Pour mener à bien son projet abolitionniste, le socialiste espère qu'un accord «entre les partis» sera conclu au Congrès «afin de mettre fin à ce fléau, dont souffrent malheureusement un grand nombre de femmes, impliquées dans la traite des êtres humains». Selon le site *Mujeres a seguir*, l'Espagne est le pays européen qui connaît la plus forte demande de sexe rémunéré et le troisième au monde. «Peu le reconnaissent, mais selon les Nations unies, 39% des

hommes espagnols ont déjà payé pour des relations sexuelles. L'Espagne n'est pas seulement un leader dans la consommation de la prostitution, c'est aussi l'une des principales destinations de la traite des femmes dans le monde», relève encore le site. «En Espagne, la prostitution n'est pas réglementée. Elle est autorisée, bien que notre Code pénal punisse la traite et le proxénétisme de peines de prison allant de deux à cinq ans. Dans la pratique, il est cependant difficile de mettre un proxénète en prison, entre autres parce que la collaboration de la victime est souvent essentielle et difficile à obtenir», précise encore le site. «Il ne faut pas seulement freiner le virus du Covid-19, mais aussi celui du machisme», a aussi récemment souligné dans une interview à la Radio nationale le ministre de la consommation Alberto Garçon (Gauche Unie). «La meilleure formule est l'abolition de la prostitution, mais avec des alternatives pour les femmes exploitées», a-t-il insisté. ■

JDr

## «40 milliards de tonnes de CO<sub>2</sub> oubliées»

**CLIMAT** • Une équipe de scientifiques a évalué pour la première fois l'impact du phénomène lié à la fonte du permafrost. Entretien avec Frida Keuper, chargée de recherche à l'Institut national de la recherche agronomique.

Le 20 juillet dernier, l'Inrae et l'université de Stockholm ont publié une étude sur les émissions de carbone produites par l'interaction des plantes et des couches actives du permafrost. Que révèle-t-elle?

**FRIDA KEUPER** Il y a cinq ans, l'équipe de recherche dont je fais partie a travaillé sur «l'effet priming» à petite échelle. Il s'agit d'un processus qui survient lors de la décongélation du permafrost, un sol en majeure partie gelé. Les plantes qui poussent sur la couche active, la partie décongelée en été, relâchent des sucres par leurs racines, qui vont à leur tour stimuler les micro-organismes. Cela a pour effet la décomposition de la matière organique du sol. En respirant, ces micro-organismes émettent des gaz à effet de serre issus du carbone stocké dans le permafrost.

C'est contre-intuitif, puisque nous savons que les plantes sont les seuls organismes vivants capables de stocker du carbone dans le sol par la photosynthèse. Mais, si vous ne prenez que cette donnée en compte, vous sous-évaluez l'émission de gaz à effet de

serre provenant du sol.

Nous connaissons l'effet priming depuis les années 1950, mais c'est la première fois que nous pouvons estimer son impact à grande échelle. Il nous a fallu une technologie complexe en laboratoire et une base de données fournie pour pouvoir avancer un résultat. Nous estimons que ce phénomène représente à lui seul 40 milliards de tonnes de carbone rejetées dans l'atmosphère d'ici à 2100, en tenant compte des prédictions annuelles sur les émissions du permafrost.

Cette nouvelle donnée remet-elle en question toutes les prévisions concernant le réchauffement climatique?

Ce phénomène n'a pas du tout été compris dans les calculs. C'est très inquiétant si nous comparons nos chiffres à notre budget carbone. Selon beaucoup de scientifiques, si nous émettons 200 milliards de tonnes de carbone d'ici à 2100, la planète se réchauffera de 1,5°C. Mais nous n'avons pas pris en compte les 40 milliards estimés par notre étude, soit

20% du budget. Ce n'est pas une bonne nouvelle, mais c'est dérisoire par rapport aux émissions anthropiques qui représentent 1600 milliards de tonnes de CO<sub>2</sub> d'ici à 2100. Ces émissions issues des activités humaines sont un levier autrement plus important. De plus, nous montrons, par cette petite découverte, que nous pouvons encore être surpris. Et il y a potentiellement des centaines de phénomènes inexpliqués qui pourraient nous surprendre encore.

Maintenant que cette étude est publiée, quelle est la marche à suivre?

Nous avons l'estimation, mais il reste encore beaucoup d'incertitudes. Nous pensons aussi que notre étude est une base très transparente. Tout le monde peut la reprendre et travailler dessus. Dans l'article, nous dressons une liste de ce que nous ne savons pas encore, et nous donnons une marge pour chaque incertitude. Nous ne pouvons pas arrêter là. Il reste beaucoup de choses que nous ne connaissons pas. ■

Rédaction de *L'Humanité*

Gauchebo a besoin de votre soutien

CCP: 12-9325-6

# «Un régime voulant faire taire tout le monde»

**TURQUIE • Ebru Timtik est morte en détention le 27 août, après 238 jours de grève de la faim. Elle exigeait la tenue d'un procès équitable. Appartenant à l'Association des avocats progressistes, Ceren Uysal dénonce les attaques en cours. Entretien.**

Pourquoi les avocats en Turquie sont-ils souvent la cible du pouvoir?

**CEREN UYSAL** Tout d'abord, je tiens à souligner que nous ne discutons pas de quelque chose de nouveau. Dans l'histoire de la Turquie, les avocats, qui représentent les gens de gauche ou le peuple kurde, ont toujours été attaqués. Dans les années 1990, de nombreux avocats ont été abattus, enlevés ou torturés. Dans notre génération, la première opération de masse contre les avocats a été en 2011: 45 collègues ont été arrêtés à la suite d'une opération de police et accusés d'être membres de KCK (Union des communautés du Kurdistan) simplement parce qu'ils étaient les avocats d'Abdullah Öcalan.

Plus tard, en 2013, la police a lancé une opération de masse contre l'Association des avocats progressistes à laquelle j'appartiens et 9 collègues ont été arrêtés. Ils ont également été accusés d'être membres d'une organisation terroriste. L'accusation du procureur était basée sur le profil de leurs clients. C'était un simple problème mathématique pour le procureur: «Vous représentez X nombre de personnes qui ont été accusées d'être membres de cette organisation, donc vous devez également en être membre.» Cette interprétation est une simple violation de tous les principes de la profession juridique. Ces procès sont tous deux en cours.

Après l'état d'urgence en 2018, les attaques du gouvernement turc se sont élargies. Maintenant, ils attaquent simplement «quiconque» ne les soutient pas. En 2016, mon association a été interdite par un décret gouvernemental et accusée d'être en relation avec le terrorisme. A ce moment-là, nous avions plus de 2'000 membres! Après l'interdiction, ils ont de nouveau fait une opération de police contre les avocats membres de l'association.

Cette fois, ils en ont arrêté 17 du même bureau juridique, le «bureau du droit du peuple». L'accusation est



Le 7 septembre, une centaine d'avocats vaudois s'est rassemblée à Lausanne pour une minute de silence en hommage à Me Ebru Timtik

OAV

la même que précédemment.

Les avocats sont attaqués en Turquie, parce que c'est nous qui sommes entre l'Etat et ses cibles. L'Etat veut attaquer les prisons, l'environnement, les droits des travailleurs, etc. Et nous défendons le contraire et essayons d'éviter les dommages. Nous travaillons contre la torture, nous soutenons les femmes qui font l'objet de violences domestiques, nous défendons les familles des jeunes qui ont été abattus par la police, etc. Par conséquent, nous sommes une sorte d'ennemis publics.

Une nouvelle loi concernant les barreaux a été votée au début de l'été. Qu'en est-il?

Le nouveau règlement met l'accent sur deux choses. Avant, nous avions un système très similaire avec l'Europe.

Chaque ville a un barreau local et un barreau national. Le conseil exécutif du Conseil national du barreau est élu par les délégués des barreaux locaux. Maintenant, tout d'abord, si 2'000 avocats se réunissent et veulent établir un barreau, ils peuvent le faire. Cela n'aura pas d'effet sur les petites villes, mais pour les plus grandes comme Istanbul, Izmir, etc., à l'avenir, cela aura des répercussions.

Le nombre de délégués sera limité. Ainsi, les barreaux les plus importants en nombre ne seront pas en mesure d'envoyer plus de délégués. Ce qui signifie que leur ratio de représentation diminuera. C'est une tactique typique du parti de Recep Tayyip Erdogan, le parti de la Justice et du Développement (AKP). Pendant des

années, le régime de l'AKP visait à restructurer les institutions. Mais il n'a pas réussi avec les barreaux. Les associations de barreaux sont toujours en mesure d'agir de façon indépendante. L'AKP veut changer cette situation et au moins avoir des associations de barreaux qui le «soutiennent»

directement. Des attaques similaires pourraient avoir lieu contre l'ordre des médecins.

Quelle est la situation actuelle?

Les gens doivent comprendre que les accusations de terrorisme, les nouveaux systèmes électoraux, etc. sont autant d'excuses. Nous parlons d'un régime autoritaire qui veut faire taire tout le monde. Et s'il n'est pas possible de les faire taire, alors la prochaine étape est de les arrêter, de les torturer, de mentir à leur sujet, etc. Ce 1<sup>er</sup> septembre était le jour de l'ouverture de la nouvelle année judiciaire en Turquie. Et le président Erdogan a une fois de plus fait un discours haineux qui nous menace tous. Il a qualifié Ebru Timtik – notre collègue qui est décédée de sa grève de la faim alors qu'elle réclamait simplement un procès équitable – de terroriste. Et il a accusé de même tous les avocats qui ont participé à ses funérailles en robe, ainsi que l'Association du barreau d'Istanbul en raison de la cérémonie qui a été organisée en mémoire d'Ebru devant le bâtiment du barreau. Et, finalement, il a dit: «Ce genre d'avocats (c'est-à-dire nous) ne devraient pas continuer à pratiquer leur profession. Oui, maintenant, il veut nous retirer nos licences... Nous pensons qu'il s'agit d'un signal pour de nouvelles attaques à venir. ■

Propos recueillis par Pierre Barbancey

Paru dans L'Humanité

## L'avocat Aytac Unsal libéré

L'émotion et l'indignation suscitées dans le monde par le décès de l'avocate turque en détention, Ebru Timtik, après 238 jours de grève de la faim a eu raison de l'appareil judiciaire de la Turquie, dont l'indépendance n'est pas la première vertu. La Cour suprême de Turquie a ordonné le jeudi 3 septembre la libération de Aytac Unsal, 31 ans, lui aussi emprisonné et en grève de la faim depuis 213 jours. Il aura fallu près de sept mois à cette Cour pour estimer que cet avocat devait être «immédiatement libéré» eu égard au «danger pour sa vie que représente son maintien en prison»!

PBY

## IMPRESSUM

Société d'édition de Gauchebdo  
25, rue du Vieux-Billard, 1205 Genève  
Amanda loset, présidente

Rédaction  
redaction@gauchebdo.ch  
022 320 63 35

Joël Depommier, rédacteur en chef,  
Jorge Simao, rédacteur,  
Bertrand Tappolet, correcteur, rédacteur  
Stéphane Montavon, dessinateur

Abonnements  
abo@gauchebdo.ch  
www.gauchebdo.ch/abo  
CCP 12-9325-6

Publicité  
www.gauchebdo.ch/tarifs-publicitaires

Maquette  
Solidaridad Graphisme, 1204 Genève

Impression  
Pressor, 6, rte de Courroux, 2800 Delémont

## PUBLICITÉ

### Huguette Junod et les Editions des Sables ont le plaisir de vous convier

samedi 12 septembre, 18h30, villa Dutoit  
Chemin Gilbert-Trolliet 5, 1209 Petit-Saconnex

à la présentation du livre

Grains de sable, témoignages du confinement  
16 mars – 7 juin 2020

Lecture par une quinzaine des auteur-e-s

Accompagnement musical : François Mützenberg, flûtes à bec, Thierry Clerc, guitare et fonds sonores, danse : Christine Zwingmann

A l'issue de la présentation, le livre sera en vente, ainsi que les recueils des auteur-e-s puis nous partagerons le verre de l'amitié à l'extérieur (Covid oblige).

Nous espérons que vous viendrez nombreux, nombreuses

## Aide aux victimes de la pandémie au Kerala

**INDE • La jeunesse communiste du Kerala rassemble 1,4 million de dollars pour soutenir les victimes du Covid-19. Une action méconnue et déterminante.**

Situé tout au sud de l'Inde, l'Etat du Kerala, densément peuplé avec plus de 38 millions d'habitants, se caractérise par un indice de développement humain et un niveau de vie plutôt élevé, un taux d'alphabétisation et une espérance de vie très au-dessus de la moyenne nationale (74 ans, contre 62 pour toute l'Inde), un taux de mortalité infantile très nettement inférieur et le meilleur système de santé de tout le pays. La raison de ces bons chiffres? L'Etat du Kerala est dirigé, avec peu d'interruptions depuis l'indépendance, par un gouvernement communiste. La majorité est en effet détenue par le *Left Democratic Front*, coalition de gauche sous la direction du PCI(M) – Parti communiste d'Inde (Marxiste). L'actuel ministre en chef est Pinarayi Vijayan, membre du PCI(M).

### Face aux trois vagues

Le Kerala a pu faire face à deux vagues du Covid-19 - et lutte actuellement contre la troisième - grâce à des politiques efficaces à base d'un système de santé public et performant, un dépistage systématique, un confinement prononcé à temps, un déblocage de fonds d'urgence, des distributions alimentaires, et actuel-

lement un plan de relance. Le succès de cette politique est unanimement salué.

Ce succès n'est pas dû seulement à l'action des pouvoirs publics, mais aussi du Parti et de la jeunesse communiste, la DYFI (Fédération démocratique de la jeunesse d'Inde). L'une des plus notables, et la plus récente, des campagnes de la DYFI face à la crise du Covid est la campagne «Recycle Kerala». Elle a permis de rassembler 1,4 million de dollars, remis le 6 août au Fonds d'assistance pour les victimes du Covid auprès du ministre en chef.

### Action multiforme

A partir du mois de mai, les militants de toutes les 27'240 organisations de base de la DYFI ont rendu visite aux ménages de leurs localités pour collecter des biens. Vieux journaux, livres, appareils électriques usagés et autres objets du même type furent ensuite revendus à des entreprises de recyclage. Certains ménages offrirent également des objets de valeur, comme des œuvres d'art, ce qui aida beaucoup à atteindre les objectifs de la campagne.

La DYFI reçut également des contributions en produits agricoles, tels que riz, légumes, volaille..., de la part des paysans du Kerala.

Une partie fut distribuée à bas prix à la population dans des cantines, et l'autre revendue. Des paysans de villages reculés du Kerala, qui avaient des difficultés à vendre leur production à cause du confinement, purent l'écouler grâce à cette campagne de la DYFI.

Une action importante au cours de cette campagne fut le nettoyage des rivières de l'Etat, dont la DYFI retira près de 6,5 tonnes de plastique, des bouteilles notamment. Le tout fut revendu à des entreprises de recyclage. Des artistes membres de la DYFI animèrent la campagne par des concerts de rue et d'autres actions.

Bien qu'ignorée par les médias mainstream, la campagne «Recycle Kerala» fut bien accueillie sur les réseaux sociaux. Elle fut saluée par le ministre en chef du Kerala, Pinarayi Vijayan, comme un modèle à suivre pour le monde. Il déclara lors de sa conférence de presse du 7 août: «Cette initiative restera dans les mémoires comme une marque de la valeur de la jeunesse de notre Etat, qui est prête à lutter pour le bien commun, bravant tous les obstacles». ■

Alexander Eniline

Source: <https://peoplesdispatch.org>

# Etats flottants autour de la barre russe

**LIVRE • Le dernier roman d'Elisa Shua Dusapin, «Vladivostok Circus», nous entraîne dans le troublant sillage d'un trio d'acrobates circassiens et de leur costumière novice et empruntée. Un patchwork en sensations insaisissables et erratiques.**

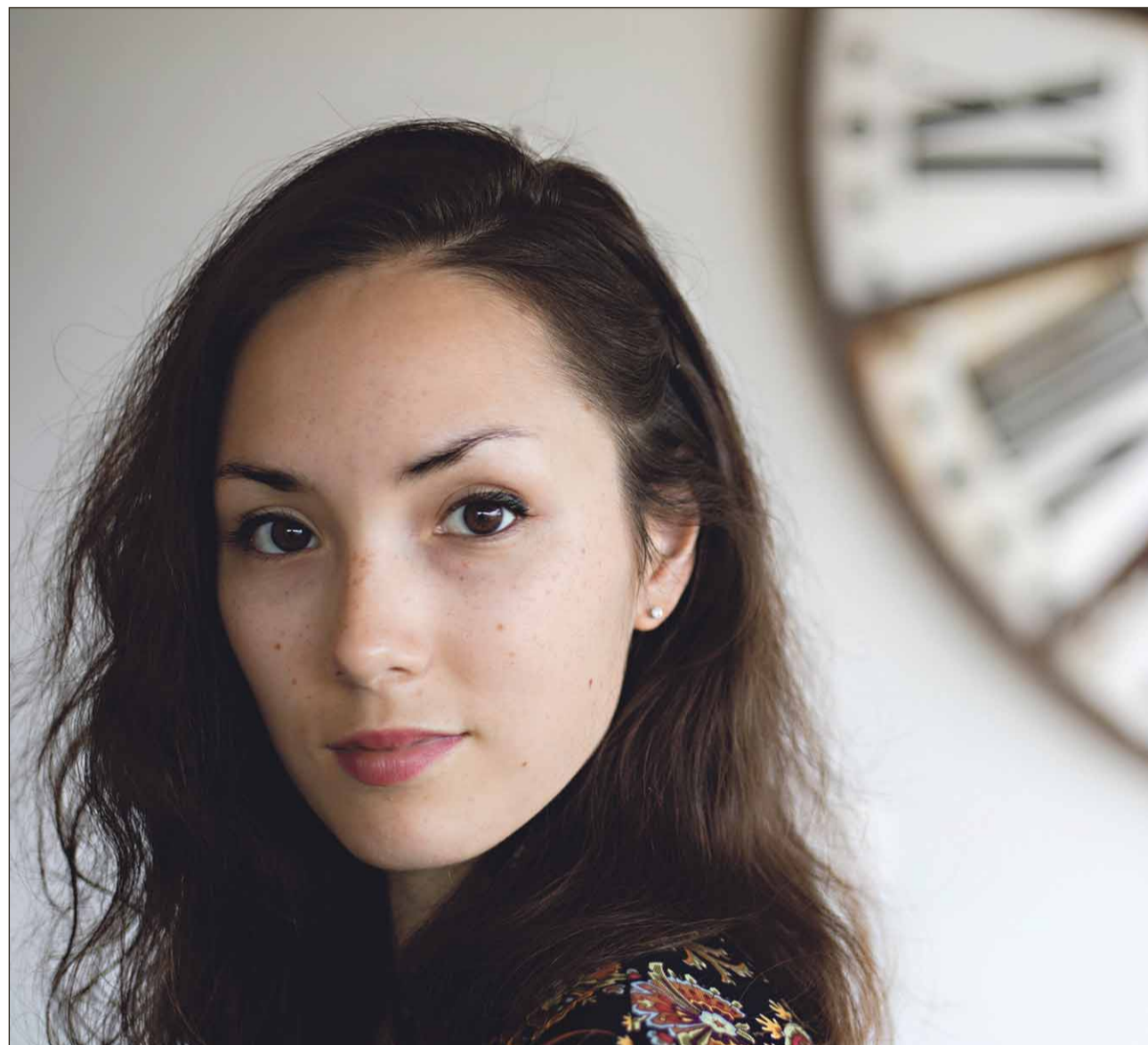
Certains livres vous emportent plus que d'autres. Parfois même vous habitent durablement telle une odeur tenace travaillant les sens. *Vladivostok Circus*, le dernier roman d'Elisa Shua Dusapin, fait partie de ceux-là. Style impressionniste et suspendu, mosaïque de situations aux apparences anodines, ballet de sentiments indicibles, incertains circulant entre les êtres, vécu désenchanté et créatif malgré tout.

## Art du détail

Parfois proche de l'auteure japonaise en vogue Yoko Ogawa, l'écrivaine franco-suisse installée à Porrentruy offre une mosaïque de situations aux apparences anodines, saupoudrées de détails minutieux et subtils. Ils ne font qu'accentuer la distorsion entre le regard de l'héroïne Nathalie et celui que les autres portent sur elle. Dans la quête d'un entre-deux d'états suspendus, la jeune apprentie costumière s'emploie à éteindre son sentiment d'exclusion.

Une fiction sur la confiance absolue en l'autre, la virtuosité, le vieillissement, l'accident, le regard, fruit d'un séjour en Russie. L'écriture est précédée d'un intense travail documentaire, d'entretiens aussi, menés avec des acrobates circassiens. Ainsi le Jurassien Johnny Gasser du Cirque familial Starlight à Porrentruy, doublement primé cette année pour un numéro à la barre russe au Festival International du Cirque à Monte-Carlo. Et ses collègues, Yuri Kreer et Kirill Ivanov, champions du monde de cette discipline évoluant entre démonstration de gymnastique et expression artistique, poétique, chorégraphique.

Tout ce qui faisait la peinture durassienne - gros plan sur détails, atmosphère cousue de silences et non-dits - de ces deux premiers récits, *Hiver à Sokcho* et *Les Billes du Pachinko* se retrouve infusé de manière renouvelée, comme vêtu d'habits neufs. Ce qui relie ces récits? «Le questionnement sans fin sur la juste distance entre les êtres, le souci de pouvoir communiquer vraiment, le sentiment, le besoin et l'envie de solitude qui se révèle en même temps douloureuse, la quête de soi, une forme d'oppression 'en soi' et à la fois, une volonté d'ouverture immense sur le monde et les autres»,



Ecrivaine multiprimée, Elisa Shua Dusapin excelle à peindre des atmosphères indéfinies autour de figures féminines qui doutent et s'affirment avec pudeur. Romain Guélat

détaille l'auteure à la physionomie gracile semblant s'extraire d'un Bal des débutantes.

## Vies à la barre

L'histoire se déroule à Vladivostok, cité militaire portuaire russe, base de la Flotte du Pacifique, au cœur d'un cirque traditionnel quasi désert avant la reprise de la saison. Voici pour le décor inspiré à l'écrivaine par le Grand Cirque de Budapest, où elle a séjourné plusieurs semaines en 2019 pour les besoins de sa recherche préparatoire. Dans son récit, des artistes travaillent à la création d'un nouveau numéro à la barre russe pour un concours international. Ils comptent présenter un enchaînement inédit de «quatre triples sauts périlleux sans descendre de la barre.»

Deux porteurs de barre russe, l'un âgé, élevé à la dure dans l'ex-URSS,

Anton. L'autre, Nino, est issu d'une famille circassienne allemande. Il ne peut égaler le fils d'Anton, handicapé à vie suite à un accident lors d'un entraînement. Une voltigeuse revêche, Anna, Ukrainienne au corps menacé par le goût des douceurs et les blessures. Leurs vies sont étroitement imbriquées, de leur synchronisation parfaite dépend la sécurité de l'acrobate. S'infiltrer alors doucement une styliste romande novice, la narratrice, Nathalie. Elle se sent en porte-à-faux, cherchant d'abord vainement sa place incertaine. Non sans burlesque ouaté.

## Expérience physique

Aux yeux de la romancière, il était surtout intéressant «de donner l'idée que la narratrice crée 'la peau' du trio, leur personnage. En cela, elle est fondamentale, alors qu'elle-même a l'impression d'être de trop, de ne pas ser-

vir à grand-chose» Ainsi, Nathalie découvre les voies d'une émancipation artistique dans la création de costumes scéniques adaptés aux évolutions du trio circassien. «Imagine que tu es ancrée au fond d'une piscine et que ton corps flotte», lui conseille le metteur en scène.

La découverte physique de l'équilibre libère secrètement la jeune femme. Elle se rend compte que sa pensée des matériaux peut impacter le numéro de voltige. «D'où la présence de cette scène au milieu du roman. Il y a un avant et un après. Les membres du trio savent que Nathalie va changer suite à l'expérience de la barre. C'est pourquoi ce sont eux qui lui demandent, lui imposent, pour ainsi dire, de monter dessus», avance l'écrivaine.

Les figures féminines principales des récits signés Elisa Shua Dusapin

cultivent un rapport fait de détachement et de doutes face à leur métier. A en croire Elisa Shua Dusapin, c'est de manière intuitive que ses héroïnes se révèlent ainsi. Sans qu'elle ne sache pourquoi. Elle y voit aussi un rapport avec son propre questionnement sur le métier d'écrivaine, sa légitimité à en être une. «Ai-je vraiment envie d'écrire, d'où vient ce besoin, pourquoi est-ce que je le fais, et si je ne le faisais pas, que pourrais-je faire d'autre? Je ne sais pas, et cela est assez effrayant parfois», constate-t-elle.

## Corps révélateur

Chez Nathalie, les relations aux corps des artistes à vêtir sont singulières, complexes. Elle évoque des anatomies «diffformes» en EMS, le refus du travail dans la mode. Sans taire le lien brouillé à son corps ayant des problèmes de peau. Le rapport au corps fascine la jeune auteure de 27 ans depuis toujours. Ses personnages ont souvent des problèmes identitaires, et cela passe aussi par le corps. «Comment l'habiter, l'accepter, que donne-t-il à voir aux autres, quel écart se creuse entre la perception que l'on a de soi et celle que les autres ont de nous?»

Il y a ceux qui maîtrisent leur corps à la perfection. Ainsi les acrobates, qui se connaissent parfaitement, sans quoi c'est leur vie qui est littéralement mise en danger. Puis il y a ceux qui subissent leur corps à travers la maladie, les complexes, les handicaps. «Comment cela influence-t-il le quotidien, le rapport au monde? J'ai voulu explorer ces questions», relève l'auteure.

Le récit cite *Le Scaphandre et le papillon*, où l'écrivain Julien Schnabel parvient à pénétrer l'inconscient du personnage, à livrer ses craintes et angoisses, à nous faire partager des moments qu'on imagine insoutenables, tel celui de se faire coudre les paupières. Un geste qu'Ana reconduit ici, collant les «paupières» d'un chat famélique après son trépas. De même, le souhait de Nathalie de voir le numéro à la barre russe rythmé par le seul souffle amplifié de l'acrobate ukrainienne participe d'une vision endoscopique, organique de l'écriture chère à Elisa Shua Dusapin. ■

Bertrand Tappolet

*Vladivostok Circus*, Editions Zoé.

# Française et algérienne, musulmane pratiquante et lesbienne

**LIVRE • Le roman de Fatima Daas est la révélation de la rentrée littéraire.**

Novateur et déconcertant, *La petite dernière* est un livre qui rompt avec la production littéraire habituelle et avec le parisianisme. L'auteure, née en 1995, a adopté le pseudonyme de Fatima Daas. Sans doute pour ne pas blesser sa famille. Mais aussi parce qu'elle revendique sa différence avec son personnage. Il ne s'agit donc que partiellement d'une écriture autofictionnelle. Le «roman» vaut d'abord par son style. Il s'agit d'un monologue, fait de phrases courtes, sans fioritures, et dont toutes semblent donc essentielles. On a pu suggérer que son style, qui tient par moments du langage du rap, provient de la maladie chronique de Fatima, l'asthme, dont il traduirait le rythme respiratoire. Mais il a sans doute aussi été inspiré par les sourates du Coran, un recueil de textes assez brefs. Chaque chapitre du livre est introduit par une phrase,

«Je m'appelle Fatima Daas». Mais à chaque fois, l'auteure introduit une particularité: «nom symbolique en islam» et qui signifie «chamelle sevrée», «Clichoise», «née par césarienne», «asthmatique allergique», «française d'origine algérienne», «pêcheresse», «musulmane», a «fait quatre ans de thérapie», «polyamoureuse», et d'autres qualificatifs encore. Elle revendique cette multiplicité d'appartenances. Elle va révéler ses différentes facettes tout au long du récit, mais de manière discontinue.

Plus important encore que son style profondément original est l'univers social, personnel et religieux qu'elle révèle. D'abord celui de la banlieue où vivent nombre d'immigrés nord-africains. Et puis sa famille: un père taiseux et brutal, une mère dont le «Royaume» est son ménage, deux sœurs aînées. Une famille à

laquelle elle est liée par l'amour et le sentiment d'appartenance, mais par rapport à qui elle est aussi en révolte. Une famille qui vit en France, mais qui a des racines profondes en Algérie. De belles pages sont consacrées à ses visites dans la parenté algérienne, beaucoup plus «tactile» et chaleureuse. Cette double appartenance de Fatima - française et algérienne - est bien marquée par les phrases en arabe phonétique reproduites dans le livre, et aussitôt traduites. *Hayya Ala-salat, bayya ala-salat, Hayya ala-falah, bayya ala-l-falah*: «Venez à la prière. Venez à la félicité». La musicalité de la langue arabe, notamment celle des textes coraniques, ajoute à la fascination que procure ce livre hors du commun. Car Fatima est profondément croyante. Ce n'est pas un donné, mais une quête: elle cherche à se rapprocher toujours plus intime-

ment de l'Islam, dans ce qu'il a de plus noble, de plus généreux: l'idée d'un Dieu compatissant et pardonnant. Car Fatima aime les femmes, ce qui est considéré comme un grave péché par ses coreligionnaires. Elle se sent donc coupable, pêcheresse, tout en sollicitant d'être accueillie par un Dieu qui aimerait toutes ses créatures, quelle que soit leur orientation. Il y a quelque chose de pathétique et de courageux chez cette jeune femme qui essaie d'assumer et de concilier toutes ses contradictions, toutes ses identités, afin d'être en paix avec les autres et avec elle-même, mais sans céder aux conformismes ambiants. La petite dernière est aussi un cri de rébellion et de liberté! ■

Pierre Jeanneret

Fatima Daas, *La petite dernière*, éd. Noir sur Blanc, 2020, 187 p.

# Visages solidaires, promesses de luttes

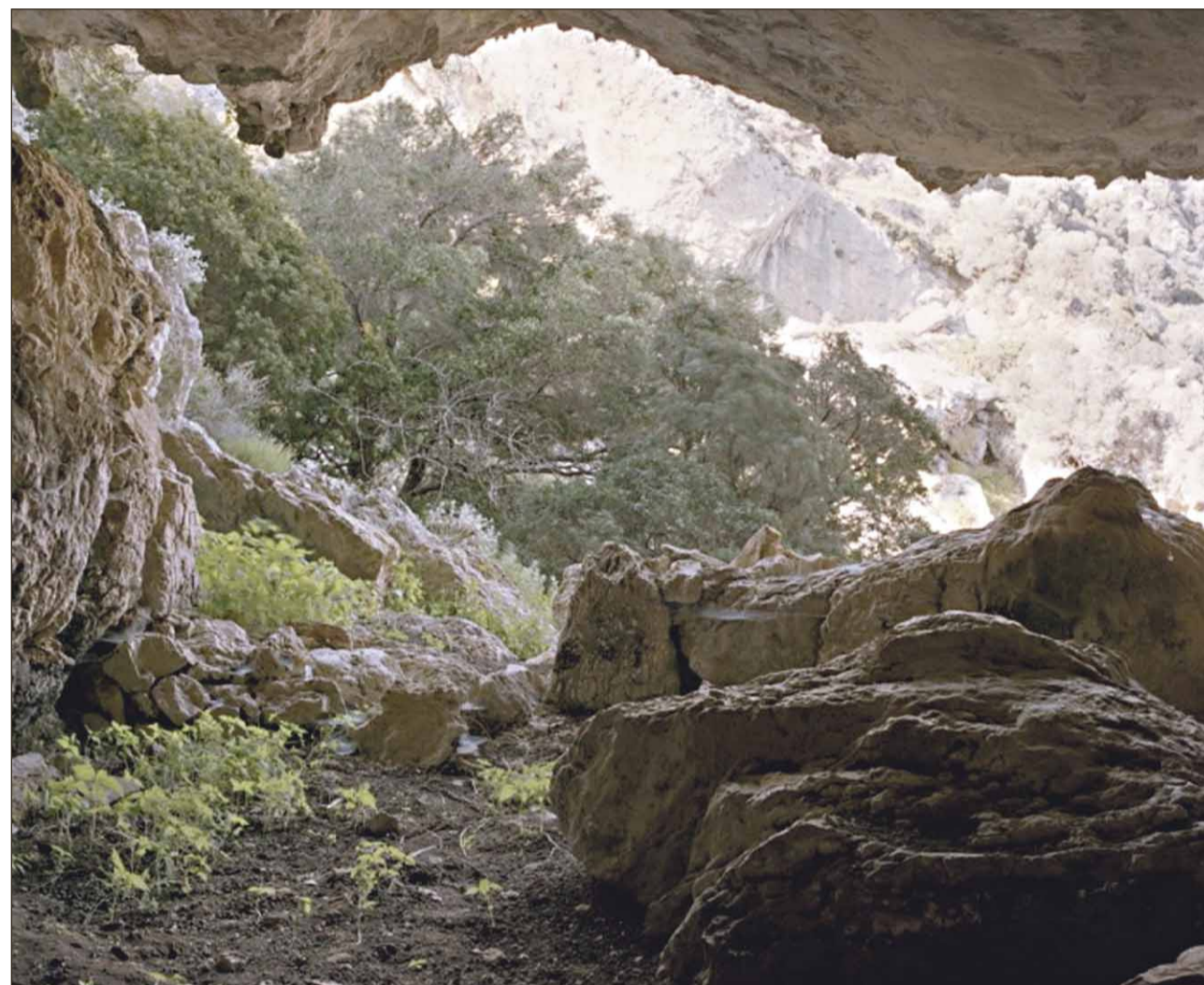
**EXPO • Croisant photographie documentaire et philosophie de terrain, une exposition mêle l'accueil des migrants, le passé et le présent de résistances et persécutions en Grèce.**

L'exposition que présente le Centre Genevois de la Photographie jusqu'au 18 octobre, «Un archipel de solidarités Grèce 2017-2020», due au photographe Philippe Bazin et à la philosophe Christiane Vollaire, propose une série de portraits et plusieurs paysages résultant d'une «enquête de terrain» menée trois ans durant en Grèce. Un livre au même intitulé l'accompagne. Il comporte plusieurs cahiers photos (dont certaines sont sur les cimaises) et surtout développe une analyse historique et politique en profondeur de la situation de ce pays en prenant la question des migrants comme «révélateur» (Ed. Loco).

## Terre des résistances historiques

On est ainsi conduit à retourner à la «Grande Catastrophe» de 1922 où la Turquie persécute et chasse les Grecs d'Asie mineure après l'expédition nationaliste de Vénizélos, au fascisme de Métafas barrant la route à un possible Front populaire, à la Deuxième Guerre mondiale où l'Italie essaie d'envahir le pays et aux atrocités perpétrées par les troupes d'occupation nazie (villages brûlés, exécutions massives, pillages...), à la Résistance du peuple grec et sa libération par ses propres forces, à la guerre civile qui éclate ensuite en raison de l'intervention britannique résolue à évincer les résistants parvenus au pouvoir, à la persécution de la gauche (communiste au premier chef) et la déportation dans des îles-bagnes des opposants.

Ces résistances successives et ces solidarités tissées dans les maquis, les géôles forment une sorte de «basse continue» voire d'*ostinato* aux résistances à la paupérisation imposée à la Grèce par les institutions européennes et aux solidarités nées envers



Grotte près de Therma ayant permis aux exilés communistes de se cacher lors de la guerre civile (1946 - 1949), Ikaria, Grèce, avril 2018.

Philippe Bazin

les migrants fuyant des pays ravagés par les guerres et la misère. À la répression d'État et aux barrières érigées sur les frontières du pays ont répondu, dans un pays pourtant appauvri et démuné, la mise en place de réseaux de soutien et d'assistance, un camp autogéré sur l'île de Lesbos, Pikpa, démontrant que le refoulement, la coercition et la violence policières ne sont pas les seules «réponses» à la déshérence de ces

populations venues d'Afrique noire, de Syrie, d'Afghanistan ou d'Erythrée.

## Portraits lors d'entretiens

Philippe Bazin a réalisé une galerie de portraits de ces hommes et femmes de différentes classes sociales et de différentes professions, durant les entretiens qu'avait avec eux Christiane Vollaire. Visages sereins, parfois étonnés ou indignés, affichant une tranquille détermination qui les illumine de l'intérieur.

Dignité de vieillard rescapé des camps de déportés sous les «Colonels», générosité d'institutrice, d'infirmière, candeur ou hésitation d'intellectuel, lucidité ici, révolte là, l'accrochage les fait dialoguer ou parfois s'affronter comme dans les débats toujours relancés qui agitent de tels collectifs.

Si l'éclatement géographique induit cette idée d'archipels qui donne son nom à l'exposition et au livre, leur rassemblement fait circuler

entre eux l'énergie qu'ils mettent chacun là où ils sont et crée, sur ces murs qui les accueillent et dans le regard des visiteurs, une communauté.

## Souffrances et paysages

Scandant les différentes séries de portraits, plusieurs paysages portent les traces des souffrances du passé et du présent: un «cimetière» de gilets de sauvetages orange sur une plage, le terrain aride où furent parqués des fugitifs, les vitrines auréolées d'impact de balles dans un quartier d'Athènes où la police a tiré sur les manifestants.

Retenons l'un de ces paysages pour sa puissance esthétique et politique à la fois qui se rattache à la peinture de paysage, au «sublime» romantique en même temps qu'elle le subvertit. La photographie est prise de l'intérieur d'une grotte, sur l'île d'Icaria, où se cachèrent durant la guerre civile des combattants communistes. Le cadrage est ainsi conçu que le contraste est saisissant entre l'encadrement sombre qui affleure en haut et s'étend en bas comme un chemin vers le dehors qu'obstruent de lourds rochers, et ce dehors, ce lointain qui s'étend au-delà de l'ouverture où se déploie le feuillage d'un vert presque gris d'un arbre sur un fond de roche blanche.

La découpe de la roche, sur le haut de l'image, définit comme une chaîne de montagnes dans le fond blanc: l'intérieur et l'extérieur, d'abord aisément identifiables par le partage de l'ombre et de la lumière, échangent ainsi leurs places respectives dans une dialectique qui est celle du mouvement et de la réclusion car on est ramené en arrière au moment même où l'on croyait pouvoir bondir dehors. Mais aussi dialectique de l'action et de la concentration, du bond du tigre et de la retenue. ■

François Albera

# Une exposition explore les liens entre arts visuels et cinéma

**EXPO • La Fondation de l'Hermitage confronte peinture et films.**

On aurait pu s'attendre à une banale présentation d'affiches de films... Or l'exposition de l'Hermitage, réalisée en collaboration avec la Cinémathèque française et la Réunion des musées métropolitains Rouen Normandie, se révèle être d'une grande pertinence et d'une extrême richesse. En complétant celle d'Evian-les-Bains consacrée aux frères Lumière, de caractère plus technique, elle s'interroge sur les influences réciproques entre cinéastes et plasticiens, des débuts du Cinématographe fin 19<sup>e</sup> siècle à la Nouvelle Vague.

La première salle, consacrée à la préhistoire du cinéma, nous présente un tableau de Géricault, peint vers 1810, et intitulé *Académie d'homme debout de trois quarts à gauche*. À l'évidence, l'artiste s'est fixé pour but de décomposer les mouvements de la marche. Suivront une série de photographies qui décortiqueront les pas humains. Or rappelons-nous l'étymologie de «cinéma»: le terme vient du grec ancien *kinéma*, mouvement. Les peintres s'étaient déjà efforcés de traduire celui-ci, qu'il s'agisse de Boudin faisant sentir le vent sur les plages de Normandie, des bateaux à vapeur crachant leur fumée sur le Léman peints par Bocion, ou encore des vagues en furie de Monet et Courbet. Or il existe des liens étroits entre ces œuvres picturales et les films. Les frères Lumière, dans leurs cadrages, ont été visiblement influencés par l'Impressionnisme. Parfois, le rapport est saisissant: ainsi on retrouvera le tableau *Enfants à la vasque* de Berthe Morisot dans leur saynète familiale filmée *La pêche des poissons*

rouges.

Dans le cinéma, le motif des cercles animés ou des roues dentées, exprimant le mouvement et le rythme des machines, est omniprésent. On le voit particulièrement bien dans l'extrait des *Temps modernes* de Chaplin projeté à l'Hermitage. A leur tour, les images chaplinesques influenceront les peintres tels Fernand Léger, Picasso, Robert Delaunay ou Frantisek Kupka, qui ont excellé dans leur exaltation futuriste de la machine. Rappelons aussi que Fernand Léger a participé en 1924 au film dadaïste *Le ballet mécanique*. On le voit, les liens entre arts visuels et cinéma ont toujours été étroits.

## Expressionnisme, avant-garde soviétique et nouvelle vague

Le deuxième étage de la Fondation est consacré à l'Expressionnisme. On peut notamment y découvrir une pièce très originale, la reconstitution en bois et métal du premier humanoïde dans l'histoire du cinéma, créé pour le film magistral *Metropolis* de Fritz Lang, sorti en 1927. Le peintre Lyonel Feininger a conçu les décors de ce film, dont on peut voir des extraits, ainsi que ceux tirés du *Cabinet du docteur Caligari* de Robert Wiene (1920), autre œuvre cinématographique emblématique du fantastique lié à l'esprit de l'Expressionnisme allemand.

Au sous-sol, une salle est consacrée au dynamisme révolutionnaire soviétique, incarné par les cinéastes Dziga Vertov et Sergueï Eisenstein. En contrepoint, on y verra une affiche d'avant-garde

d'Alexandre Rodtchenko. Le dialogue entre affichistes et réalisateurs est en effet permanent tout au long de l'histoire du cinéma.

L'interaction entre l'art visuel et le cinéma apparaît aussi clairement dans le cadre du Surréalisme, mouvement où se manifestent l'inconscient et la révolte. On le constate en confrontant les peintures de Max Ernst, Salvador Dali, Victor Brauner ou René Magritte aux films de Buñuel tels que *Le chien andalou*.

Une section intitulée «Filmer les gestes des peintres» – un autre type de relation – nous présente le travail cinématographique de Georges Clouzot dans *Le mystère Picasso* de 1955, où l'on voit le maître catalan travailler. Et l'exposition – mi-chronologique mi-thématique – de se clore sur le cinéma moderne, particulièrement bien représenté par Jean-Luc Godard. Un extrait du film-culte de la Nouvelle Vague *A bout de souffle* nous montre Jean-Paul Belmondo se teignant le visage à la peinture bleue, indiquant ainsi allusivement l'influence sur Godard des peintres Nicolas de Staël et Yves Klein. Cette partie de l'exposition présente aussi une collection d'affiches pour des films de Godard et Fellini. «Arts et Cinéma» s'achève sur une œuvre qui prouve la pertinence du sujet choisi. Elle est le fruit d'une collaboration entre le plasticien Gérard Fromanger et Jean-Luc Godard: la couleur rouge incarnant Mai 68 se répand sur le bleu et le blanc du drapeau français!

Cette exposition, esthétiquement belle car riche en tableaux, photographies, objets et extraits



Affiche de l'exposition lausannoise.

DR

de films, est particulièrement intéressante par le regard nouveau qu'elle porte sur les rapports méconnus, faits d'interactions, entre les arts visuels et le cinéma. ■

Pierre Jeanneret

«Arts et Cinéma», Lausanne, Fondation de l'Hermitage, jusqu'au 3 janvier 2021.